50e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 7 16 FEVRIER 1933

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causeries philosophiques [1]

Chap. II : La ligne de la Sagesse

— Mon cher Maître, n'avez-vous pas fini d'expulser vos indésirables ? Il est temps que vous nous reveniez !

— Me voici ! Mais je me hâte de vous dire que je n'ai expulsé personne du royaume de la Sagesse ; car je n'en ai pas les moyens. Je n'ai fait que vous désigner ces philosophes marrons, loqueteux, ou difformes, que nous ne voulons plus fréquenter ; parce qu'ils affichent en public une fausse, ou indigne, ou perverse notion de notre amie la Sagesse.

— Quelle est donc *sa vraie notion ?*

— Nous allons maintenant l'épeler à notre aise. Qui oserait nous reprocher de dévisager avec complaisance l'objet de notre amitié ? Du même coup nous reconnaîtrons les vrais amis de la Sagesse, et nous entrerons avec eux au banquet de l'Epoux.

Ceux-ci, à dire vrai, ne se distinguent pas toujours par les dehors, comme ces espèces d'indésirables. Il faut regarder au dedans pour voir s'ils ont « la tête bien faicte », dirait Montaigne justement. Certes il arrive, au dire du Sage (Eccli., XIX, 26, 27), que « le rire, le vêtement, la démarche d'un homme révèlent déjà ce qu'il est. » De fait il nous a suffi de surprendre un rire satanique sur les lèvres de tous les sophistes, de voir les pauvres loques des indigents de la Sagesse, et la démarche prétentieuse des philosophes à bosse, pour reconnaître qu'ils sont tous plus ou moins des indésirables.

Mais pour dire entre amis : « Voici un des nôtres ! » je veux regarder cet homme de plus près ; voir au creux de sa main, — la main de son Conseil, dont parle l'Ecriture (Eccli., XV, 14), — s'il possède vraiment cette *ligne de la Sagesse,* que nous allons décrire du commencement jusqu'à la fin.

— Cette description, qui me plaît d'avance, ne ressemblera guère, j'imagine, à la pâle notion de la Philosophie donnée par nos manuels !

— Détrompez-vous, mon bon ami : elle ne vous dira rien de plus, car tout y est. Mais tout y est ramassé, enveloppé dans une formule très concise, que je veux simplement, selon ma promesse, déplier avec complaisance pour en étaler sous vos yeux toute la splendeur.

N'avons-nous pas gémi ensemble de ces formules si abstraites que notre Sagesse semble avoir perdu tout contact avec le réel ! Ce danger serait écarté, si l'explication rétablissait le contact : alors l'étincelle jaillirait lumineuse et chaude. Essayons de la faire jaillir !

Le mouvement que la Sagesse détermine s'étend forcément de l'intelligence qu'elle incline jusqu'à son objet. Or,

1° Dans l'intelligence elle met en branle la raison ;

2° elle l'incline dans le sens de l'ordre ;

3° pour aboutir enfin à ce qu'il y a de plus profond dans l'objet.

Ainsi, de l'*habitus* par l'*acte* jusqu'à l'*objet,* nous allons suivre pas à pas, sans quitter la réalité, toute la ligne de la sagesse, qui doit être pour nous en vérité la ligne de vie !

ART. 1. — LE SIGNE DE L'HOMME

§ 1. — *C'est la raison,* évidemment. Je n'insiste pas. Nous avons déjà observé (*Ami* 1932, p. 83) que seule l'intelligence humaine, qui est celle des « viateurs », s'intéressait à la « voie » qui mène des principes aux conclusions, et qui s'appelle le raisonnement. Pour nous la manière formelle de connaître, c'est de raisonner.

Si donc je vous demande quel est intégralement l'objet formel de notre connaissance humaine...

— Je préfère vous le demander.

— Je vous répondrai logiquement ceci. Comme l'objet et sa faculté sont forcément proportionnés, étant faits l'un pour l'autre, ma faculté intellectuelle en tant qu'intelligence voudra connaître la notion, et en tant que raison la raison des choses. Aussi l'enfant, qui est un homme, après avoir dit à sa mère : « Qu'est-ce que c'est ça ? » ne manque pas d'ajouter : « Pourquoi ça, maman ? » car il veut justement connaître les deux.

Or, il est non moins manifeste que le signe de la raison, c'est l'ordre, et donc la sagesse. A quoi, en effet, reconnaissez-vous qu'un homme déraisonne, qu'il manque de sagesse, qu'il est fou, sinon pratiquement à l'incohérence de ses gestes ou de ses propos, et plus profondément encore, avons-nous dit, à ses principes extravagants ?

[1] Voir l'*Ami* de 1932.

Nous conclurons donc à bon droit que notre intelligence se montre parfaitement raisonnable, en recherchant d'abord et en manifestant ensuite les raisons des choses dans l'ordre. Car il y a à toute chose, pour l'expliquer, une hiérarchie de raisons, depuis ses causes immédiates jusqu'à la cause première.

C'est déjà une belle œuvre humaine de savoir les raisons prochaines ; et c'est proprement l'œuvre de la science. Mais la Sagesse parfaite ne peut pas s'arrêter sur la voie de l'ordre. Comme elle veut aller jusqu'au bout, elle incline notre intelligence à rechercher les raisons suprêmes ; et cette ambition éminemment raisonnable, cette œuvre humaine par excellence, c'est précisément la Philosophie, qui dès lors doit vous apparaître, telle qu'elle est en réalité, le signe suprême de la raison, le signe de l'homme par excellence.

— Si j'ai bien compris, notre vie et nos œuvres sont humaines au plein sens du mot, quand elles manifestent un ordre rationnel ?

— Vous avez parfaitement compris, mais vous n'avez pas tout retenu. Avant de pouvoir mettre de l'ordre dans ce qu'on fait, il faut pouvoir découvrir l'ordre dans ce qui est. C'est pourquoi j'ai dit — mais nous devons y insister — que, d'une manière générale, la raison est la faculté de l'ordre. Ce disant, j'indique le sens du signe de l'homme, qu'est la raison. Dispensez-moi pour aujourd'hui de vous l'exposer en détail. Nous en déduirons prochainement toute la division de la Philosophie. Je veux simplement, à cette heure où nous exposons sa notion familière, vous faire constater qu'il en est bien ainsi.

* *

§ 2. — *La Faculté de l'ordre.*

Une faculté est une puissance, c'est-à-dire une capacité. Le pouvoir qu'elle nous assure nous rend capables, en effet, de certains actes. Ainsi tout le monde pense que dans la mesure où l'on jouit de sa raison, on peut raisonner.

Raisonner quoi ? Tout ce qui est, d'abord, en en découvrant l'ordre ; puis tout ce qu'on fait, en l'ordonnant. Faisons appel au sens commun pour justifier les deux parties de cette réponse capitale.

1° Je dis, en premier lieu, que d'après tout le monde ce n'est ni sage, ni raisonnable, ni intelligent pour un homme, de prétendre savoir parfaitement ce qu'il dit, s'il en ignore l'ordre des causes.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le vieux Lhomond nous enseigne : « Le Sage n'affirme rien qu'il ne *prouve*. » Mais comment le prouver, sinon par des raisons ? Il faut donc aussi les connaître. Mais cela même ne vous suffira pas. Vous exigez de bonnes raisons : « Celle-là ne vaut rien, » dites-vous. Qu'est-ce à dire ? Ceci, qui nous intéresse au plus haut point : « Je ne puis pas fonder ma croyance sur votre raison, parce que cette raison-là ne peut être le fondement de ce que vous dites : ou elle est superficielle, ou en dehors de la question ; et des deux côtés elle ne saurait être ordonnée à cette double fin de justifier vos dires et de m'en convaincre ! » Vous raisonnez parfaitement ; et comme « *bonum habet rationem finis* », vous concluez simplement et profondément que cette raison n'est pas bonne. Cette argumentation sommaire peut donc se résumer ainsi : Une mauvaise raison n'est pas ordonnée à cette fin qui est de convaincre, parce que dans le principe elle n'atteint pas le fondement sur lequel s'ordonne une vraie connaissance : elle est désordonnée du commencement jusqu'à la fin.

Prenons un exemple. Vous affirmez à ce chrétien qu'il doit nécessairement croire à la vie éternelle, qui est un dogme de notre Foi. Mais comment le lui prouverez-vous ?

— J'essaierai de lui démontrer l'immortalité de notre âme, et donc qu'elle vit éternellement.

— Je m'y attendais ! On n'a vraiment pas besoin de vous pousser bien fort pour vous faire tomber dans la tentation. Vous vous y précipitez ! Avez-vous donc oublié si tôt, indigent ami de la Sagesse, que le vrai fondement de la Foi ne saurait être la raison, mais uniquement les sources *(fontes)* de la Révélation, et finalement la vérité de Dieu ? Vous le répétez pourtant tous les jours en récitant votre formule de Foi.

Votre réponse n'est donc pas dans l'ordre de la vérité révélée ; et elle n'y est pas, très précisément parce qu'elle n'en atteint pas les fondements véritables.

Il est par conséquent impossible à un Sage d'*affirmer* quoi que ce soit, s'il n'est pas descendu dans l'ordre des raisons jusqu'au fond où repose la vérité qu'il énonce.

Il peut encore moins l'*expliquer*. Prouver, c'est justifier l'existence de ce qu'on affirme. L'expliquer, c'est en exposer la nature. Or celle-ci, encore, a ses causes : superficielles (les accidents), nécessaires (les propriétés), constitutives (son essence). Or je constate avec tout le monde que si dans l'ordre de ces causes vous n'allez pas jusqu'au fond de l'essence, vous ne pourrez rien expliquer.

De nouveau prenons un exemple. Faites attention : — Qu'est-ce que Dieu ?

— Cette fois je suis tranquille. J'ai la réponse du catéchisme : « Dieu est un pur esprit, infiniment parfait, éternel, créateur et maître de toutes choses. »

— Hélas ! mon pauvre ami, avez-vous oublié si tôt que notre ancien catéchisme n'est pas précisément la Sagesse en formules ! Et certes en voilà une merveilleusement désordonnée, partant ni sage, ni raisonnable.

Commençons par la fin. Vous dites que Dieu est « créateur et souverain maître de ce qu'il a fait. » Mais pardon, mon ami, ce n'est pas ce que je vous demande. Je veux savoir non pas ce qu'il a fait jadis, ni ce qu'il en fait aujourd'hui, mais ce qu'il est. Votre réponse est donc en dehors de ma question : à moins que d'après vous il ne soit essentiel à Dieu de créer.

— Bien sûr que non. Rien ne lui est plus accidentel.

— Alors reconnaissez que cette réponse superficielle ne m'apprend rien de son être.

Vous ajoutez qu'il est « parfait et éternel. » Voilà sans doute des qualités qu'on peut lui attribuer en propre, c'est-à-dire des propriétés. Mais sans même vous demander pourquoi, — car je n'en vois aucune raison, — vous avez choisi ces deux-là pour laisser de côté les autres ; je suis bien forcé de vous dire que les propriétés découlant de l'essence ont besoin elles-mêmes d'une explication, et donc que jusqu'ici vous ne m'avez rien expliqué.

Probablement voici l'essence : « Dieu est un pur esprit. » Il en est seulement *un*, en effet ; car j'en connais d'autres : les anges. Maintenant je comprends. Dieu est un esprit du genre des esprits angéliques, mais beaucoup plus parfait, et qui a fait des choses, que les Anges n'ont pas faites. Est-ce là la notion de Dieu que vous prétendez m'inculquer ?

— Non pas ; elle est hérétique !

— Et même contraire à la raison ; ce qui prouve, mon ami, que votre réponse n'est pas sage, mais folle. Puis-je au moins me flatter, que vous avez compris pourquoi ?

— Parce qu'elle ne va pas jusqu'au fond de l'essence divine.

— Evidemment. Dans la série des notes qui conviennent à l'être divin, elle n'a pas découvert la note fondamentale, qui expliquerait toutes les autres. Celles qu'elle me jette à la tête ne font plus qu'accuser ce désordre fondamental.

Si j'entreprenais de définir l'homme selon votre manière de définir Dieu, vous me trouveriez ridicule. Unissant l'une de ses propriétés avec l'un quelconque de ses accidents, je devrais dire à votre exemple : « L'homme est un être qui peut rire et faire marcher une toupie ! »

— C'est idiot !

— Vous touchez du doigt que notre raison est avant tout la faculté de découvrir avec l'aide de sa Sagesse l'ordre des raisons de ce qui est ; parce que d'une part rien n'est sans raison, et que d'autre part tout est fait avec ordre.

2° Constatons de même sans plus pour l'instant — que cette faculté nous rend capables de mettre dans notre activité, soit interne (la vie), soit externe (nos œuvres), un ordre rationnel, faute duquel, en effet, tout le monde dira que c'est déraisonnable d'agir ainsi.

— Certes, personne ne soutiendra que notre raison, dans les conditions actuelles de son exercice, est capable par ses seules forces d'ordonner toute *notre vie*.

Pourquoi, d'ailleurs, sinon parce que, étant incapable de découvrir sans erreur l'ordonnance de ce qui est, elle ne peut assurer l'ordre de ce qui doit être ? Entre cet ordre et la raison il y a tellement d'écrans : les objections sataniques, les influences du monde, les concupiscences mauvaises de notre nature ! Trop d'êtres ont intérêt à faire dévier la règle, que notre raison devrait découvrir, et par la conscience appliquer droitement à nos actes.

Heureusement le Bon Dieu dans sa miséricorde nous offre une règle de secours : sa Loi. « Vous ne voyez pas très bien, semble-t-il nous dire, cet ordre rationnel que votre vie doit suivre ? Je vous le montre à découvert dans le miroir de ma Loi. »

Elle se définit, en effet : « *ordinatio rationis.* » La Loi est l'ordre rationnel, que suivra notre activité pour atteindre la fin dernière. Et dès lors toute autorité, dont le pouvoir vient de Dieu, ne fera pas autre chose par ses lois, ou ses ordres (c'est le même mot), que de nous re-présenter cet ordre rationnel qu'il faut suivre pour aller à Dieu.

Qui donc estimerait qu'un homme fait vraiment preuve d'intelligence, et se montre parfaitement raisonnable, s'il agit contre sa conscience ? Le chrétien dont la conduite dément la foi se donnera-t-il comme un modèle? On dira qu'il est illogique, inconséquent avec soi-même !

Mais prenez garde, mon ami, que ce verdict familier est emprunté aux Philosophes, et signifie profondément et justement que la vie ne peut être qu'une philosophie en actes, la raison mise en pratique ; car la raison pour l'homme, la Foi pour un chrétien sont essentiellement des principes d'ordre, dont la vie démontre toute la vérité, en en montrant les conséquences.

Et voilà pourquoi le péché, en violant la loi, c'est-à-dire l'ordre, démontre à tous les yeux que son auteur est illogique, déraisonnable, pas même un homme ; et comme c'était là tout son être, qu'il n'est plus en réalité que ce « néant rebelle » dont parle S. Augustin.

Concluez de vous-même qu'au point de vue moral le seul homme qui soit vraiment homme, pleinement intelligent, raisonnable et sage, c'est le Saint, qui en observant toute la Loi et les Prophètes jusqu'à un iota, vit dans l'ordre intégralement.

Mais estimez-vous qu'on peut être un Saint, si parmi les diverses lois on veut en prendre et en laisser ?

— Ah ! non, ce serait un grave désordre.

— Et pourquoi ?

— Pour la même raison, je pense, que tout à l'heure. C'est que dans l'ordre moral comme dans l'ordre de la vérité il faut aussi aller jusqu'au bout.

— Vous êtes un sage. Alors, comme désormais la logique ne vous fait pas peur, vous renoncerez à former des saints avec un pauvre catéchisme qui parmi les 6 groupes de lois divines en prend 2 pour en laisser 4 !

— Ah ! ça, par exemple, c'est trop fort ! On ne le fait jamais remarquer.

— Voyez-vous, mon cher, il est excellent que de temps à autre l'inspecteur passe vérifier les produits même des maisons de confiance, comme sont les nôtres, où l'on enseigne les principes de la vérité et de la vie, ne serait-ce que pour rassu-

rer la confiance de la clientèle. Or, voici deux cas d'une importance capitale, où elle est très mal servie : au principe de la foi nous avons trouvé tout à l'heure une notion de Dieu qu'il importe de reviser ; et voici maintenant qu'au principe de la morale il y a des trous lamentables, qu'il importe aussi de combler.

— Le nouveau Catéchisme les comblera-t-il, au moins ?

— Plusieurs certainement ; il en restera d'autres, pour témoigner sans doute que notre sagesse est déficiente de soi.

— Au fait, montrez-moi, je vous prie, ces graves lacunes d'ordre moral, dont l'annonce m'a tellement surpris.

— Ignorez-vous donc les degrés de la hiérarchie des Lois ? Je vous les rappelle d'un mot, en attendant les jours lointains où notre sagesse, s'appliquant à scruter dans l'ordre tous les fondements de la morale, dressera en face de l'échelle des êtres l'échelle des lois de leur agir.

Au sommet la *Loi éternelle ;*
Au milieu la *Loi naturelle ;*
En bas la *Loi positive*, dont historiquement
le 1er stade fut la *Loi humaine*,
le 2e La *Loi juive* (les Commandements de Dieu),
le 3e La Loi chrétienne, dont
les principes seuls sont posés par la *Loi évangélique*,
et les conséquences tirées au jour le jour
par la *Loi ecclésiastique*.

Quelle inconscience et quel désordre de rapetisser cette admirable ordonnance d'un agir pleinement divin jusqu'à nous présenter une échelle qui n'a plus que ces 2 barreaux : les commandements de Dieu et de l'Eglise !

Or ma sagesse se refuse à sauter de l'un sur l'autre ; car ma raison ne comprend pas comment la Loi juive ordonnera mes actes chrétiens, si elle n'est pas perfectionnée par cette Loi évangélique, faute de laquelle les Lois de l'Eglise n'auront même plus de sens du tout, comme des conclusions sans principes !

Ce n'est pas tout. Quand j'aurai bien observé les lois positives de Dieu, du Christ et de l'Eglise, serai-je dispensé de la Loi naturelle ? C'est fou ! J'estime, au contraire, parfaitement raisonnable la réflexion de ce fidèle qui, plaidant récemment dans un Archevêché l'annulation de son mariage, à l'Official qui lui disait : « Mais enfin, mon ami, ne voyez-vous pas que cela est contraire à la Loi naturelle ? » répondit simplement : « La Loi naturelle, Monsieur ? Je n'ai pas vu ça dans mon Catéchisme ! »

On l'y verra bientôt, avec les autres, espérons-le. Alors notre vie pourra suivre l'ordonnance divine du commencement jusqu'à la fin, comme le veut la sagesse de la raison et de la Foi.

Ce que nous disons de la vie se vérifie aussi pour l'art dans *les œuvres*.

Lui aussi est une raison, « *recta ratio factibilium,* » la règle rationnelle de ce qu'on fait. Lui donc aussi est justiciable d'une raison ordonnée selon des principes essentiels.

Comment, en effet, arriverait-il à unir à une matière une belle forme, — ce qui est son but, — s'il ne se pliait pas aux exigences de leur nature ? C'est donc sur l'essence de l'une et de l'autre que se fondent en définitive les règles pratiques de tout art. On ne connaît à fond son métier que si l'on a touché ce fondement rationnel de ses procédés.

Entendez-vous ce mot ? Procéder, c'est marcher en bon ordre, précisément. Aussi le vrai sage procède avec ordre à tout ce qu'il fait.

Hélas ! faut-il avouer que certains d'entre nous semblent incapables de faire de l'ordre aussi bien sur eux qu'autour d'eux ? Auraient-ils donc perdu l'usage de la raison ?

Il y a des bureaux et des bibliothèques qui sont un défi au bon sens !

Il y a des sermons tellement décousus, et des gestes si désordonnés, qu'on se demanderait parfois si ce pauvre prédicateur jouit vraiment de ses facultés.

Il y a des livres réputés, qui sont des œuvres chaotiques à désespérer la raison !

Il y a des églises et des sacristies à faire peur, tant le désordre qui y règne est réellement épouvantable !

C'est fou, mon ami, c'est déraisonnable, c'est inintelligent d'être désordonné ! Que dire, quand ces créateurs de désordre, singeant le divin Créateur qui au soir des jours où peu à peu il ordonnait splendidement son univers, contemplait son œuvre avec satisfaction, voyant que cet ordre nouveau était bon, trouvent, eux aussi, que le désordre a du bon, et s'y reposent !! Ce sont des inconscients, pour ne pas dire des fous !

Tant il est vrai, mon bon ami, que si la raison est le signe de l'homme, l'ordre est le signe de la raison. Tel est bien, en effet, le signe que lui adresse la Sagesse sous le nom de Philosophie. Mais non contente de lui faire signe, la Sagesse incline la raison, la presse, la pousse dans le sens de l'ordre.

Il vous plaira certainement que nous fassions tous deux quelques pas encore dans ce sens.

Art. 2. — Le sens de l'ordre

D'ailleurs, si vous le voulez bien, nous cesserons de discourir, pour écouter pieusement deux sermons, dont je vais vous dire au moins les idées maîtresses. Ils m'ont intéressé jadis. Ils pourront vous intéresser, et par vous, qui sait ? beaucoup d'autres.

Auditoires, lieux et dates, fond et forme, tout diffère, à la vérité. Ces deux sermons sont réunis simplement dans mes notes à moi, qui étant bien en ordre, je puis vous l'affirmer, ont naturellement rapproché des idées qui étaient très proches.

Or, en relisant mes papiers, je constate que ces deux sermons épuisent à 20 ans de distance le contenu de l'idée que je viens d'émettre : *comment progresse le sens de l'ordre ;* car le premier en

montre les progrès matériels, le second les progrès formels.

Le premier, si j'ai bonne mémoire, s'adressait à des petites filles ; l'autre, à des élèves de Philosophie. Adressons le premier aux Enfants de la vraie Sagesse, et le second à ses Amis.

* *

§ 1. — Sermon pour les Enfants :

Progrès du sens de l'ordre du côté de la matière

Naturellement voici le texte : « *L'Enfant Jésus progressait en sagesse.* » — Je note, pour satisfaire votre pieuse curiosité, que mon prédicateur avait pris les trois mots du texte : en *sagesse*, en *âge*, et en *grâce*, voulant montrer à ses petites pensionnaires qu'il faut croître comme l'Enfant Jésus au point de vue intellectuel, moral et surnaturel. Je ne vous cite donc que son premier point, celui qui nous intéresse ici. Maintenant, « *ipsum audite* » :

Mes chères Enfants,

J'ai une grave difficulté à vous soumettre. Qui d'entre vous va me répondre ? Je trouve impossible ce que dit le texte sacré : Dieu n'est-il pas infiniment parfait ? et Jésus-Christ n'est-il pas Dieu ? Alors, comment voulez-vous qu'il fasse des progrès dans la vertu ??

Vous donneriez votre langue au chat, avant de trouver la réponse. La voici. C'est bien vrai que l'Enfant Jésus, étant Dieu, n'avait pas de progrès à faire pour acquérir la perfection, mais bien pour la manifester. Comme il voulait nous donner l'exemple, il a manifesté ses perfections progressivement ; si bien qu'à le voir on pouvait croire et dire qu'il a fait comme nous, qu'il a grandi en perfection.

Voilà l'exemple qu'il faut suivre ; à condition pour nous d'acquérir d'abord ces progrès dans toutes les vertus, que nous montrerons ensuite comme l'Enfant Jésus à Dieu et aux hommes.

Mais le voulez-vous ? La vaniteuse, qui se croit déjà une petite perfection, dira qu'elle n'en a pas besoin.

Mais le pouvez-vous ? La paresseuse dira que non ; car elle a peur du moindre effort.

Celles-là me répugnent et à vous aussi ; n'en parlons plus. Je m'adresse à vous, mes Enfants, qui êtes intelligentes et pieuses ; et je vous dis : « Vraiment, la main sur la conscience, ne pensez-vous pas que vous pourriez bien, si vous le vouliez, faire encore mieux ce que vous faites ? réaliser et puis montrer de vrais progrès, vous aussi ? »

Lesquels ? Ceux de l'Enfant Jésus. Il a progressé d'abord en sagesse. Faites comme Lui. Mais comment faire ? Écoutez bien !

* *

La Sagesse, mes Enfants, est la vertu foncière de la raison humaine ; car le contraire de la Sagesse c'est la folie, qui est la perte de la raison. Mais entre ceux qui ont perdu l'usage de la raison et ceux qui se montrent toujours raisonnables, il y a des degrés, selon qu'ils sont doués d'une sagesse plus ou moins grande.

Vous ne demandez pas au tout petit enfant, qui n'a pas encore l'âge de raison, une sagesse exemplaire. Il profère des sons inarticulés, il fait des gestes désordonnés, il est capricieux, turbulent. On l'excuse : c'est de son âge. On sait bien qu'à mesure que sa raison s'éveillera, il croîtra aussi en sagesse.

Est-ce bien vrai, mes Enfants ? N'y en a-t-il pas parmi vous, — on pourrait les montrer du doigt, — qui paraissent à certains moments n'avoir pas encore atteint l'âge de raison, — à moins qu'elles n'en aient perdu l'usage ! — tant elles se montrent alors désordonnées, capricieuses, dissipées, si peu raisonnables en un mot, puisqu'elles montrent si peu de sagesse ? Je dis plus : Quelle est celle d'entre vous qui est douée d'une telle sagesse que partout et toujours elle se montre raisonnable ?

Vous pouvez donc croître en sagesse à l'exemple de l'Enfant Jésus...

* *

Savez-vous à quels signes on le reconnaîtra ? Vous ne seriez pas des petites femmes, si vous n'étiez pas curieuses de le savoir. Tendez bien vos oreilles ; je m'en vais vous le dire.

La Sagesse, mes Enfants, a horreur du désordre, qui est le signe de la folie. Vous grandirez donc en sagesse dans la proportion très exacte où vous aurez le souci, disons mieux, le culte de l'ordre :

au-dessous de vous, de l'ordre matériel ;
autour de vous, de l'ordre social ;
en vous, de l'ordre intellectuel et moral ;
au-dessus de vous, de l'ordre surnaturel.

Venez avec moi, mes Enfants, admirer de plus près l'ordre universel d'une âme parfaitement sage, telle que vous le serez désormais !

I. — Je vois d'abord régner *au-dessous de vous* un *ordre matériel* parfait. C'est le moindre degré, puisque dans l'échelle des êtres la matière se trouve en bas.

Eh bien ! c'est à n'y pas croire, il y a des enfants et même de grandes personnes qui ne sont même pas montées en sagesse jusque là ! Elles sont matériellement désordonnées des pieds à la tête ! Leurs lacets de souliers et leurs cheveux sont en désordre. Au lieu d'être habillées, elles sont fagotées comme des bohémiennes !

Et si l'on osait jeter un regard indiscret dans leur armoire, dans leur pupitre, ou dans leur sac, on reculerait épouvanté : tout y est pêle-mêle, de travers et de long, dans un chaos épouvantable ! Allez donc trouver là-dedans ce que vous voulez. Elles ne savent pas où elles l'ont mis ! N'est-ce pas vraiment fou d'avoir si peu d'ordre ?...

II. — *Autour de nous* vivent d'autres êtres, car nous vivons en société. Or, mes Enfants, supprimez l'ordre ; la vie commune devient impossible.

Cet ordre est composé de ceux qui commandent et se trouvent au-dessus des autres, et des sujets qui étant mis par Dieu au-dessous de l'autorité, doivent lui être soumis. Si vous manquez de soumission, si vous vous mettez au-dessus de l'autorité pour la juger et la critiquer, ne voyez-vous pas, mes Enfants, que tout l'ordre social est renversé sens dessus dessous ? C'est bien le comble du désordre.

Or, tout l'ordre de notre vie commune est manifesté extérieurement par le règlement, qui règle en effet tous nos actes dans l'ordre où on doit les faire.

Eh bien ! non. Désormais dans cette maison chacune va vivre à sa guise. Celle-ci se lèvera quand l'autre ira se coucher ; celles-ci travailleront quand les autres s'amuseront. A la chapelle, les unes se mettront à chanter quand d'autres voudront m'écouter. Ce n'est plus une pension, c'est une maison de fous ! Et la vie devient intenable en proportion du désordre.

Il est donc, mes Enfants, infiniment sage d'être obéissant ; et plus on l'est, plus on grandit dans la Sagesse de Jésus qui, Lui, précisément a toujours obéi, jusqu'à mourir sur une croix !...

III. — *En vous*, mes chères Enfants, vivent deux facultés : votre intelligence, curieuse de connaître ce qui est vrai, et votre volonté, désireuse de ce qui est bien. Mais, pour être sages, l'une et l'autre doivent s'exercer dans l'ordre.

Vous exercez votre intelligence par l'étude. Il y a un ordre dans les études. Elles n'offrent pas tou-

tes le même intérêt, ou le même plaisir, ou la même valeur. Quelle est la plus haute de toutes ? Celle qui nous fait connaître la plus haute vérité, qui est celle de Dieu, puisqu'il est la Vérité même. Vous vous appliquerez donc à toutes vos études, qui vous apprendront certaines vérités : mais vous ne mettrez rien au-dessus de l'étude du Bon Dieu lui-même ; ce serait un grave désordre, et bien dangereux, mes Enfants...

De même, quand votre volonté s'exerce à désirer, à pratiquer ce qui est bien, attention ! Tout n'est pas également bien. Il y a des désirs, des sentiments, et des efforts meilleurs que d'autres. Il y a de l'ordre dans le bien. N'allez pas bouleverser cet ordre, si vous voulez être sages. Ce serait vraiment fou de préférer dans la pratique les désirs de Dieu à ses commandements, les dévotions quelconques à la Religion elle-même, des livres de piété à l'Evangile.

Ce serait vraiment fou de croire que Dieu puisse mettre ses complaisances dans un cœur où règne un mélange désordonné de charité pour Lui et de mépris des autres, de prières et de médisances, de sacrifices et de paresse, d'égoïsme et de dévouement, c'est-à-dire de chaos !...

IV. — Au regard de Dieu, mes Enfants, l'ordre paraît tellement gracieux qu'il attire aussitôt ses grâces dans le *monde surnaturel*. C'est pourquoi dans une âme parfaitement sage règne un ordre surnaturel. Non seulement elle vit en état de grâce, et préfère mille fois la mort à un seul péché mortel, qui lui ferait perdre la grâce du Bon Dieu, mais tous ses actes, quels qu'ils soient, sont ordonnés à Dieu par la sainte intention de sa charité. C'est uniquement pour lui plaire qu'elle met de l'ordre partout, qu'elle range ses affaires et ses relations, ses études et ses sentiments, son corps, son âme, et sa vie.

. . . .

Conclusion. — N'est-ce pas justement au bel ordre de l'univers que se reconnaît la Sagesse du Créateur : cette Sagesse éternelle, qui un jour s'étant incarnée est devenue l'Enfant Jésus ? Si donc il est vrai, nous le disions en commençant, que tout homme raisonnable doit avoir le sens de l'ordre ; à plus forte raison le chrétien, puisque c'est le sens du Christ. Et quand on s'efforce de le manifester de plus en plus dans tous les détails de sa vie ; alors, en toute vérité, on grandit en Sagesse devant Dieu et devant les hommes, comme l'Enfant Jésus ! Ainsi soit-il.

(A suivre).

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Voyages et Découvertes scientifiques des Missionnaires naturalistes français à travers le monde [1]

Les savants ont consacré des siècles de labeur à la découverte du monde, découverte géologique, minéralogique, géographique, végétale, zoologique, préhistorique. Ils y ont dépensé un labeur prodigieux.

[1] D'après le récent ouvrage de M. l'abbé Paul FOURNIER ; *Voyages et Découvertes scientifiques des missionnaires naturalistes français à travers le monde pendant cinq siècles* (XVe au XXe siècle). « Encyclopédie biologique », vol. X. — Gr. in-8 de 368 p., 2 fig., 30 portraits, 80 f. — Paris, Paul Lechevalier, 12, rue de Tournon (VIe).

Que les missionnaires tiennent une grande place parmi ces découvreurs et ces chercheurs, chacun le sait confusément. Il restait à étayer sur des faits précis et des documents ce qui n'était qu'impression générale, à reconstituer, pour chacun d'eux et pour leur imposant ensemble, les moments et les aspects de leur activité, à tracer la courbe de leur apport, à mesurer et à peser la valeur de leur contribution, à dégager les conditions générales qui résument, éclairent et expliquent leur rôle scientifique.

Ancien professeur au Collège Stanislas, auteur de travaux botaniques qui font autorité sur la flore des environs de Paris, M. l'abbé Fournier était mieux outillé que quiconque pour assumer cette tâche et mettre en lumière la place immense prise par les missionnaires dans la prospection scientifique du globe. Il en a fait l'objet de la double thèse qu'il soutint en Sorbonne le 3 décembre dernier, au jour même de la fête de S. François Xavier, patron des missions catholiques — simple hasard ou attention délicate de l'Université ? — et qui lui valut de joindre le titre de docteur ès-lettres à celui de docteur ès-sciences qu'il avait conquis précédemment [2].

Nous n'avons pas à insister ici sur cette soutenance dont la grande presse [3] nous a entretenus en faisant remarquer l'importance d'un pareil travail et en signalant l'hommage émouvant que rendit le jury universitaire à l'œuvre scientifique qu'en marge et à cause de leur apostolat accomplissent, sous toutes les latitudes, nos missionnaires catholiques.

Nous voudrions simplement donner une vue d'ensemble de ce remarquable travail, assez détaillée cependant pour satisfaire à la légitime curiosité de ceux de nos confrères — hélas, trop nombreux ! — qu'effraiera le prix de l'ouvrage. Et pour cela, nous suivrons l'auteur pas à pas.

M. Fournier a divisé son étude en deux parties et rangé les résultats de son immense inventaire sous deux titres : *Les Voyageurs naturalistes du Clergé français avant la Révolution, — La Contribution des missionnaires français au progrès des sciences naturelles aux XIXe et XXe siècles* [4].

On remarquera que la première partie porte un titre plus général : « Voyageurs naturalistes du Clergé. » Il n'y a pas lieu de s'en étonner. L'auteur lui-même s'en explique :

[2] M. l'abbé Fournier est en outre Directeur du *Monde des plantes*, intermédiaire des botanistes, recueil semi-mensuel, 12 f. par an. S'adresser directement à lui, 7, Allée des Belles-Vues, à Garches (Seine-et-Oise). — Il a publié en 1928, également chez Lechevalier, une *Flore complétive de la plaine française*, in-12 de 650 p. et 564 fig., 70 f., et prépare actuellement un travail important sur les Cactus.

[3] Notamment *La Croix* du 6 décembre, *Figaro* et l'*Ami du peuple* du 4 décembre, *La Vie Catholique* du 17 décembre.

[4] Ces deux titres sont aussi ceux de la double thèse soutenue par l'auteur. Dans l'édition définitive parue en librairie chaque partie conserve sa pagination propre. Les chiffres romains I et II dont nous ferons précéder l'indication de la page dans nos citations renverront à la première ou à la seconde partie.

« La notion du « missionnaire », dit-il, n'a cessé de se préciser depuis quatre cents ans... Au XVI[e] siècle, au XVIII[e] siècle, plus d'une fois on peut se demander à propos d'un ecclésiastique, séculier ou régulier, si l'on a le droit de lui appliquer, dans son sens moderne, cette appellation de missionnaire, qui répond, en fait, à une forme d'activité très moderne. Avant l'existence des Instituts missionnaires dont la création suivit le Concile de Trente, on rencontre nombre de ces ecclésiastiques dont le ministère religieux en pays lointain ne fut que tout à fait transitoire ou même occasionnel, mais qui pourtant de ce fait gardent un certain droit à ce titre de missionnaires que nous avons cru devoir prendre en un sens très large pour les siècles d'Ancien Régime » (I, 9).

* *

Le rôle scientifique des missionnaires n'a cessé de progresser en étendue, en valeur et en portée. Il s'est développé parallèlement au progrès scientifique lui-même, et souvent l'a devancé, comme il a devancé le plus souvent la pénétration du monde par les Européens.

Il commence avec nos premières expéditions coloniales du XVI[e] siècle, avec la fondation de l'éphémère « France antarctique » au Brésil (1555), de la « Nouvelle France » au Canada (1608), de la « France équinoxiale » à la Guyane (1635), de la « France orientale » à Madagascar (1643-1649). Chaque entreprise de ce genre emmenait avec elle un aumônier qui s'en faisait le plus souvent le naturaliste et l'historiographe.

Au XVI[e] siècle, l'on se dégage à peine de la méthode d'autorité et l'on regarde encore la nature avec les yeux des Anciens. Pourtant les premiers missionnaires à visiter le Nouveau-Monde en rapportent des visions toutes neuves et des récits émerveillés. Ceux-ci frappent les imaginations d'une telle secousse que l'Ancien Monde va s'en trouver profondément ébranlé. De là sortiront, avec le temps et le travail des esprits, ces produits de synthèse que sont l'encyclopédisme, le mouvement philosophique, les aspirations égalitaires de la Révolution [5], le romantisme. La curiosité, base de toute recherche scientifique, est éveillée désormais et surexcitée.

Se fussent-ils bornés à ce rôle d'éveilleurs de curiosité que les premiers missionnaires eussent déjà fait beaucoup. En plus ils rapportaient nombre d'informations précises, surtout de science appliquée. Le plus ancien d'entre eux, le cordelier André Thévet, fut le premier à introduire en France une plante qui tint depuis quelque place dans l'histoire ; le *pétun*, qu'il rapportait du Brésil (1555) cinq ans avant que Jean Nicot remarquât la plante au Portugal, où elle était cultivée uniquement pour sa valeur décorative, et la baptisât... tabac.

Il publia en outre en 1558 un volume intitulé : *Les Singularitez de la France antarctique*, dans lequel il s'efforça de satisfaire la curiosité de ses contemporains, commerçants et aventuriers, pour cette nouvelle France de l'Amérique méridionale, et dont le succès fut énorme. « Thévet s'entendit célébrer par les poètes : J. du Bellay, Fr. de Belleforest, Jodelle, Baïf et Ronsard composaient en son honneur des odes et des épitres ; Dorat le magnifiait en latin, Génébrard en hébreu. » (I, 14). En dehors de quelques savants, qui connaît aujourd'hui même le nom de Thévet ? Il faut lire les pages (I, 11-21) que lui consacre M. Fournier. C'est un modèle de dissertation savante qui s'achève sur cette réflexion aussi juste que caustique : « Il est en tout cas, dans l'attitude des modernes à l'égard du cordelier voyageur, quelque chose que rien ne saurait excuser : c'est l'ingratitude des millions de fumeurs, et celle, plus monstrueuse encore, d'un organisme dont Thévet a fait la fortune ; le fisc [6]. »

Avec le XVII[e] siècle, la curiosité se fait plus exigeante. Surtout on veut connaître l'homme, et la nature en fonction de l'homme. Jésuites et Recollets transmettent, du Canada, les premières observations, sur les mœurs des Indiens, sur les animaux et les plantes qui les entourent. C'est l'époque des PP. Marquette et Hennepin. Compagnon de Cavelier de la Salle, ce dernier découvrit les chutes du Niagara (6 décembre 1676). La faune et la flore qu'ils décrivent sont déjà celles de Chateaubriand. Du Brésil, qu'ils entrevoient comme un Eden, Claude d'Abeville et Yves d'Evreux (1614) rapportent des tableaux dont la couleur ne fait pas tort à la précision savante. Pour sa description des Antilles, le P. Du Tertre (1671), mérita d'être appelé par Chateaubriand le « Bernardin de St-Pierre du XVII[e] siècle. » Il est le premier à nous renseigner sur les plantes économiques des Antilles et sur leur culture, cela avec toute la précision désirable. Il conserve aujourd'hui encore une valeur incomparable pour l'ethnographie de populations désormais disparues. En Extrême-Orient, c'est la mission de Pékin, « à jamais illustre », disait Vivien de St-Martin, par la masse de documents précieux dont on lui est redevable.

Au XVIII[e] siècle se fondent les méthodes et naissent les grandes classifications. Le P. Lafitau, « le Frazer du XVIII[e] siècle, » mais « un Frazer dogmatique et apologiste, » crée l'ethnologie comparée et le P. Charlevoix établit la somme des informa-

[5] En fait, les missionnaires sont bien innocents d'une pareille paternité : « Les planteurs de cotonnier, écrit l'auteur, ne sont pas responsables des méfaits possibles du fulmicoton » (I, 8). — Néanmoins, dans un ouvrage tout récent que M. l'abbé Fournier n'a pu utiliser, *La Chine et la formation de l'esprit philosophique en France (1640-1740)*, Paris, Geuthner, 1932, M. Virgile Pinot laisse entendre nettement (c'est sa conclusion) que « par leurs théories sur les cultes chinois et par la démonstration qu'ils ont essayé d'en donner, les Jésuites ont travaillé pour le rationalisme du XVIII[e] siècle et pour le déisme voltairien ». M. A. Vincent, qui rend compte de cette étude dans la *Revue des Sciences religieuses* (Strasbourg), janv. 1933, p. 156, écrit : « Son ouvrage (de M. Pinot) va certainement soulever une tempête et nous pouvons nous attendre à une levée de boucliers. »

[6] A défaut des « fumeurs » et du « fisc », la Bibliothèque Nationale, dans une exposition sur « les Frances lointaines d'avant la Révolution », qui dura quelques semaines en 1931 (la thèse de M. Fournier était alors à l'impression), mit à l'honneur les ouvrages de Thévet : cf. *Etudes* du 5 mai 1931.

tions sur les populations canadiennes et leur milieu. L'étude des Antilles permet au minime Charles Plumier de devancer Linné d'un demi-siècle et de se classer parmi les plus grands naturalistes de tous les temps. Il laisse, trésor enfoui dans l'obscurité des bibliothèques, un nombre immense d'admirables dessins d'histoire naturelle (6.000 en 22 volumes in-folio dont 7 de dessins zoologiques). Il fonde la systématique générique américaine, et son apport est environ de 11 % des genres linnéens. Louis Feuillée, du même ordre, savant astronome, et le dominicain Nicolson, suivent cet admirable initiateur, tandis que le P. Labat, à la joviale et pittoresque physionomie, « méchante langue » à ses heures, laisse aux Martiniquais, par l'universalité de ses réalisations pratiques, un souvenir véritablement prodigieux, encore vivant aujourd'hui.

Les Jésuites de Chine continuent à compter des hommes de première valeur, à documenter l'Académie des Sciences, à introduire en Europe arbres et plantes décoratifs ou utiles. L'auteur consacre une étude spéciale au P. d'Incarville à qui la science doit les premiers matériaux d'étude sur la flore de Chine.

Dans leurs voyages à travers le monde, les Lacaille, les Pingré, les Poivre, les Louis Ventenat (dont le nom a été donné au Cap Ventenat) apportent documents, descriptions, collections riches de nouveautés insoupçonnées.

On peut donc dire qu'avant la Révolution l'œuvre de science accomplie par les missionnaires français a contribué, dans une immense mesure, à développer les connaissances de leurs contemporains, qu'ils se sont toujours tenus au niveau de la science de leur temps, quand ils ne l'ont pas devancée.

On leur a souvent reproché leur crédulité, au premier d'entre eux en particulier, à Thévet. C'est manquer de sens historique. « La vérité, déclare M. Fournier, c'est que l'esprit humain se trouve dépourvu de commune mesure avec les phénomènes de la nature et que toutes les découvertes commencent par le déconcerter. La crédulité des chercheurs anciens n'est que le témoignage des difficultés sans nombre et sans mesure qu'il a fallu surmonter pour construire la science ; il est injuste de les méconnaître et enfantin de les ridiculiser » (I, 20).

Ce n'est d'ailleurs pas toujours leur faute si la valeur scientifique de leurs « Relations » n'est pas plus grande. Qu'on lise ce texte très significatif dans lequel le P. Charlevoix s'explique avec beaucoup de finesse sur la condition du voyageur de son temps :

« Elle est bien triste, quand il n'a point rapporté de quoi se dédommager par quelque avantage solide, de ses fatigues, et des risques qu'il a courus. S'il s'avise de faire une relation de son voyage, il trouve tous ses lecteurs en garde contre lui ; pour peu qu'il dise des choses extraordinaires, il ne trouve aucune croyance. D'autre part, si une relation est complètement dénuée de merveilleux, on ne la lit point ; c'est-à-dire qu'on exige d'un voyageur qu'il vous amuse même aux dépens de sa réputation ; on veut le lire avec plaisir et avoir le droit de se moquer de lui » (I, 50).

De plus, la science saura-t-elle jamais ce qu'elle doit à ces anciens missionnaires ? L'auteur revient à plusieurs reprises sur cette idée, et avec raison, croyons-nous. « L'ombre envahissante » du grand botaniste suédois Linné a nui à plusieurs d'entre eux. La Loi de priorité, qui rejette dans la synonymie, « c'est-à-dire dans l'oubli, » tous les noms antérieurs au *Species* de Linné, et efface de la nomenclature actuelle la trace de tant de brillantes découvertes, constitue une iniquité criante à l'égard des anciens botanistes.

Il faudrait ajouter que beaucoup des espèces découvertes par eux sont restées inexploitées et dorment encore, après deux ou trois siècles, dans les collections. Tel genre reconnu et décrit par un Allemand en 1832 existait dans les collections françaises depuis 1740.

* *

Sauf pour le fameux abbé Dubois, qui continue malgré tout l'étude des mœurs hindoues, la Révolution amène une longue interruption dans les travaux des missionnaires. Ils reprennent cependant la tradition vers le milieu du siècle.

Plus actifs que jamais, les missionnaires français mettent leur fierté patriotique [7] à devancer les pays étrangers dans l'œuvre de la documentation scientifique, comme ils les devançaient dans l'œuvre de l'évangélisation. Leur zèle, s'il eût fallu, eût été stimulé de plus haut encore. « En 1882, rapporte l'auteur, la Congrégation de la Propagande, fidèle à sa grande mission civilisatrice et religieuse, fit parvenir, au nom du pape Léon XIII, une circulaire à tous les délégués, préfets et vicaires apostoliques, qui sont sous sa dépendance, « pour les inviter à recueillir tout ce qui leur semblerait contribuer à faire connaître l'histoire naturelle de chaque pays, surtout la botanique, la minéralogie et la zoologie » (II, 11).

En Chine, en Mongolie et au Thibet, c'est d'abord le fameux voyage des PP. Huc et Gabet (1844-46), dont les informations n'ont presque rien perdu de leur actualité. La relation publiée par le premier sous le titre : *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet* (2 vol. in-12, Paris, 1851), est une œuvre entièrement originale. Elle a été injustement mésestimée tant au point de vue scien-

[7] « Le XIXe siècle, écrit M. F., fut très nationaliste ». Et il cite (II, 73) ce passage d'une lettre d'un missionnaire, et non le moindre, le P. David, à Milne-Edwards : « Puisque les circonstances me le permettent, je voudrais faire *quelque chose de mieux pour notre France* (il venait d'accomplir un premier voyage d'exploration en Mongolie) et ne pas abandonner aux Anglais seuls l'exploration scientifique de l'Extrême-Orient. » — Il nous apprend plus loin (II. 215) que la France est redevable à un missionnaire, le P. Montrouzier, de la possession de l'île des Pins, voisine de la Nouvelle-Calédonie, et rendue célèbre, comme chacun sait, par la déportation des condamnés de la Commune.

tifique que du point de vue littéraire [8]. « Cette œuvre sans prétention a le charme des livres qui restent. Elle est écrite dans une langue élégante et savoureuse, de la plus pure tradition française » (II, 31).

Observateurs consciencieux, les PP. Huc et Gabet n'étaient cependant pas des savants. Il va s'en révéler quelques-uns, et de tout premier ordre. Pendant le XIXe et le XXe siècle, plus de 300 missionnaires s'appliquent à étudier la flore ou la faune ou les mœurs des régions les plus diverses, les moins accessibles, à recueillir des minéraux, des fossiles, des plantes, des dépouilles d'animaux, à les envoyer au Muséum, qui devient le centre d'une immense croisade scientifique.

— Il n'est possible ici malheureusement que d'en citer quelques-uns, et de les tirer de l'injuste oubli auquel les ont condamnés leur éloignement, leur silence, leur dédain de la notoriété.

Au musée de Zikawei, près de Changhaï, le P. Heude (1836-1902) a réuni une immense documentation sur l'histoire naturelle de la Chine. Ses travaux descriptifs (Quadrupèdes, Oiseaux, Reptiles) et anatomiques (dentition comparée) prennent une très grande portée pour le problème de l'évolution. Malheureusement les savants français firent le silence sur ces « remarquables travaux qui doivent compter au nombre des plus solides qu'ait suscités la querelle évolutionniste ». Honorablement traitée en Allemagne et en Angleterre, cette œuvre, « où la plus minutieuse et la plus vaste analyse conduit à la plus magnifique synthèse », n'a connu en France que le silence et l'oubli. « Il est peut-être temps, note M. Fournier, de réparer cette injustice. » Grâce à lui, c'est chose faite.

De Zikawei aussi, l'observatoire avec les PP. Dechevrens et Froc [9] a joué et joue encore un rôle essentiel dans la vie économique de l'Extrême-Orient.

Les riches collections recueillies par les PP. Bodinier (1842-1901), Cavalerie et Esquirol au Koueitchéou, par les PP. Delavay [1] et Ducloux au Yunnan, par le P. Farges au Szeutchouan, le P. Faurie au Japon, représentent, outre une somme d'efforts presque surhumaine, une documentation incomparable, absolument unique au monde. Quant au lazariste Armand David (1826-1874) que ses supérieurs mirent au service unique des sciences naturelles, son œuvre immense les domine tous. La science lui doit la découverte, dans leur ensemble comme dans leur inépuisable variété, des flores et faunes chinoises, mongoles, tibétaines. Il est unanimement regardé comme l'un des plus grands naturalistes du XIXe siècle, et, peut-on dire sans exagération, de tous les siècles [2].

Actuellement le P. Licent, avec la collaboration intermittente du P. Teilhard de Chardin, poursuit l'exploration de la Chine septentrionale au profit de son musée de Hoangho Paiho, près de Tientsin. C'est 4 millions de kilomètres carrés étudiés. Le carnet de route du P. Licent représente 1.500 pages in-4° avec 7 à 8.000 clichés photographiques. Des découvertes capitales sont sorties de cette exploration, celle du Paléolithique et de l'humanité préhistorique en Chine.

En Syrie, le travail scientifique, depuis 1874, se concentre autour de l'Université de Beyrouth. Parmi ses professeurs appartenant à la Compagnie de Jésus, trois ont rendu aux sciences naturelles d'éminents services : le P. G. Zumoffen, pour la géologie ; le P. L. Bouloumoy, pour la botanique ; le P. Raoul Desribes, pour la préhistoire.

L'Afrique du Nord s'illustre de compter parmi ses explorateurs le P. de Foucauld, dont les travaux, en partie publiés à l'heure actuelle, intéressent surtout la linguistique et l'ethnographie ; l'Afrique équatoriale a possédé, dans les PP. Duparquet, Klaine et Sacleux, des naturalistes de premier plan. A côté d'eux, nombre d'autres ont apporté à l'ethnographie des contributions inappréciables. Aux mains des PP. Colin et Poisson, l'observatoire de Tananarive a pu rivaliser avec celui de Zikawei.

Les Antilles, dans la personne du P. Duss, l'Océanie dans celle du P. Montrouzier, ont possédé d'incontestables savants, dont l'œuvre impo-

[8] Cette défaveur momentanée est due au dénigrement systématique du voyageur russe, Prjevalsky, qui vers 1870 suivit en partie l'itinéraire du P. Huc. Tous les voyageurs récents ont au contraire confirmé la sincérité du Lazariste français. Qu'on nous permette de citer encore M. Fournier : « ...ce sont les qualités mêmes du P. Huc qui furent cause de sa défaveur première près du monde savant ; sa simplicité et sa bonhomie, qui ne lui inspirèrent aucunement l'idée d'apporter des garanties d'authenticité ; l'éloignement énorme et le vague absolu qui caractérisaient, pour le public, les pays parcourus par les deux Lazaristes ; la quantité considérable de faits, de renseignements nouveaux, d'aventures étranges, tout à fait extraordinaires aux yeux de la génération positive et bourgeoise du Second Empire, qui se trouvaient déversés d'un coup et en vrac, et touchaient d'une part aux confins du merveilleux et de l'autre à la science pure ou à la science appliquée. »

Outre la remarquable réédition de Pékin à laquelle se réfère l'auteur, signalons celle plus abordable et plus maniable parue chez Plon en 1925-28 (quatre vol. à 18 f. l'un).

Il est peu d'ouvrages, même contemporains, qui supportent aussi bien l'épreuve capitale qu'est la lecture publique.

[9] Ce dernier, surnommé le « Père des typhons », est mort le 12 octobre dernier à Paris, où il avait fallu le ramener, épuisé par la maladie, en 1931. On trouvera sur lui dans les *Etudes* du 5 novembre 1932 un excellent article biographique qui met en valeur son dévouement « au service de tous et de chacun ».

[1] De 1883 à 1896, il enrichit le Muséum d'une collection splendide : « plus de 50.000 spécimens, contenant plus de 4.000 espèces, dont au moins 1.800 entièrement nouvelles et présentant fréquemment des types de genres nouveaux » (II, 60).

[2] M. Fournier lui a consacré, croyons-nous, les meilleures pages de son livre et s'est attardé à analyser longuement (p. 77-91) les résultats scientifiques de ses quatre voyages d'exploration. — Encore ne peut-on apprécier dans son entier l'œuvre de ces contemporains, « parce que leurs envois, distribués aussitôt dans les cadres de l'Herbier général du Muséum, ne peuvent plus être étudiés dans leur individualité, et parce que, pour les plantes surtout, la détermination ne se réalise que très lentement, au cours de la révision d'un groupe ou d'une famille » (II, 103).

sante est, en quelque façon, définitive. Que d'autres noms encore, à un rang plus secondaire !

On reste surpris d admiration à supputer ce que supposent de dévouement à la science, d'application persévérante à un travail exécuté dans des conditions difficiles [3], d'humble labeur, les résultats des recherches de ces missionnaires qui, sans grands moyens, souvent mal soutenus ou incompris [4], se firent observateurs, collecteurs d'objets et en particulier inlassables pourvoyeurs du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, créateurs de Musées, introducteurs d'espèces nouvelles.

Dans le vaste champ de la science appliquée, comme dans les régions de la science pure, les missionnaires n'ont cessé de prendre les plus heureuses initiatives. Nos jardins, nos parcs, nos ménageries, sont remplis des fleurs, des légumes, des arbres, des animaux qu'ils ont été les premiers à introduire chez nous. Outre le tabac dont on peut penser tout le bien ou tout le mal qu'on voudra, qui sait que nous leur sommes redevables de l' « élégante glycine » (I, 43), de la « reine marguerite » (I, 74), de l'arbre faussement nommé « vernis du Japon » (I, 81) ? Qui soupçonne qu'ils ont joué un rôle essentiel dans l'introduction du ver à soie (II, 51) ; qu'une espèce animale, le milou *(Elephrus Davidianus)*, sorte de cerf à longue queue et à ramure de renne, doit à l'un d'eux, au P. David, de subsister encore ? Notre thérapeutique et notre pharmacologie leur sont en outre redevables de spécifiques inappréciables, en particulier du quinquina, « l'un des rares remèdes qui guérissent, » assure l'auteur, après le docteur Fiessinger.

Et ils poursuivent leur labeur sous nos yeux. M. Fournier en cite diverses manifestations de premier ordre : la fondation, en 1906, par le P. Schmidt de la revue internationale *Anthropos*, qui a pour but de recueillir, dans l'immense domaine de l'ethnologie, à peine exploré jusqu'ici, les observations des missionnaires de toutes congrégations et de tous pays ; les Semaines d'ethnologie religieuse, qui, depuis 1913, tendent à tourner le meilleur de l'activité scientifique des missionnaires vers l'homme lui-même ; l'Exposition missionnaire du Vatican, en 1925, dont les collections ont été transformées en musée d'ethnologie. Et tout, dans la récente Exposition coloniale de Vincennes [5] dont nous avons été pour la plupart les visiteurs émerveillés, ne rendait-il pas témoignage à l'activité débordante de nos missionnaires dans les cinq parties du monde ?

* *

N'est-il pas légitime de conclure avec M. l'abbé Fournier, que les missionnaires français ont joué, dans le développement des sciences de la nature, depuis cinq siècles, un rôle immense trop oublié, et parfois injustement méconnu ? Ils ont servi la science avec un dévouement sans réserves ; quelques-uns lui ont sacrifié leur santé et leur vie [6]. Simples auxiliaires quelquefois du mouvement scientifique, bien plus souvent collaborateurs actifs, par leurs collections de documents et de matériaux, s'élevant parfois au rang des très grands savants, ils ont tracé dans la science un sillon profond. Leur œuvre est de celles qui marquent et qui restent. Et la France leur doit une bonne part de l'influence, comme de l'éclat qu'elle a pu acquérir à l'étranger.

M. Fournier a écrit quelque part que « la gratitude envers les prédécesseurs ne sera jamais contagieuse. » Son livre à lui est tout entier une protestation courageuse contre l'ingratitude du public et même des savants [7], un bel hymne de reconnaissance à tous ces héros obscurs pour qui ce fut tout un de servir Dieu, la France et la science. Il nous plaît que pareil acte de justice ait reçu la consécration des représentants officiels de la science historique française. On a pu écrire, à cette occasion, que l'histoire missionnaire refaisait là son entrée dans la grande histoire [8].

Il nous resterait à parler des qualités de présentation de l'ouvrage, de sa remarquable clarté, de

[3] M. Fournier écrit (II, 197) non sans quelque malice : « Dans ces conditions (celles du missionnaire qui doit s'ouvrir un passage à coups de hache), une herborisation est loin de ressembler aux promenades d'étudiants conduites par un professeur de Sorbonne ou du Muséum dans les frais sentiers de la campagne parisienne. »

[4] Ce fut le cas de l'un des plus grands, le P. David, dont l'auteur écrit : « Pris par les Chinois pour un espion, un fou, ou un condamné à la glèbe, ou tout au moins pour un désœuvré incapable de rien faire de mieux que de courir après les bêtes, d'arracher des herbes et de casser des cailloux, ce grand savant n'était nullement compris de ses confrères » (II, 89). Aussi les dernières lignes de M. Fournier adjurent-elles les Congrégations missionnaires de comprendre leur véritable intérêt en encourageant les vocations scientifiques.

[5] Peut-être ne fit-elle pas aux sciences naturelles toute la place méritée. Les plantes exotiques, certes, y avaient leur place, en particulier les essences forestières (avec une arrière-pensée commerciale d'ailleurs), mais pas assez au gré des botanistes. Il nous souvient d'avoir rencontré M. l'abbé Fournier au sortir de ladite Exposition. Il était déçu : on ne pouvait même pas toucher, encore moins goûter (et cela compte pour le naturaliste !), et pas du tout emporter ! Peut s'en fallait qu'il ne déclarât l'Exposition manquée...

[6] C'est le cas du P. Delavay qui, paralysé d'un bras, n'en continue pas moins ses explorations (II, 62) ; du P. David qui, miné par la fièvre et une bronchite aiguë, doit pour achever sa dernière étape se faire remorquer pendant six heures à l'aide d'une corde passée dans sa ceinture (77) ; du P. Faurie qui, immobilisé dans sa chambre par la paralysie, « ne fait plus que deux gestes et les répète indéfiniment : celui de joindre les mains pour prier, celui d'étaler et de préparer des plantes pour la dessication » (126).

[7] On devra tenir compte désormais des mises au point concernant Thévet (I, 20), Lafitau et Ch. Plumier (I, 48 et 53), victimes du *Species* de Linné, et surtout le P. Heude (II, 42). Nous réclamons pour celui-ci une place dans les dictionnaires et encyclopédies.

[8] Patrick O'Reilly, in *Vie Catholique* cit. — La *Croix* du 13 janvier nous apprend que l'*Ad lucem*, ou Association fraternelle entre les races, vient de fonder un prix annuel d'une valeur de 500 francs pour récompenser le travail le plus méritant qui sera paru dans l'année sur des questions missionnaires d'intérêt universitaire. Ce prix sera attribué par la Ligue missionnaire des Etudiants de France. Preuve de l'intérêt que l'élite intellectuelle prête aujourd'hui aux questions missionnaires. La Ligue n'aura pas de peine à choisir cette année son lauréat !

sa richesse bibliographique, de son triple index (index des noms de missionnaires, index des noms géographiques, index des noms de genres, espèces) qui en rend le maniement des plus commodes, de ses trente portraits dont plusieurs sont de vraies raretés. La science de M. Fournier est toujours aimable. Elle éclaire tous les problèmes qu'elle aborde [9]. Rien de rébarbatif dans ce volume, qui, s'il se recommande surtout aux érudits et aux spécialistes [10], est capable aussi de passionner les profanes. *Experto crede...*

Comptes rendus Bibliographiques

Mgr Buchberger. **Lexikon fur Theologie und Kirche.** — 2 Auflage. — Tome iv *(Filippini-Heviter).* — Fribourg-en-Brisgau, Herder. — 1932.

Nous avons signalé, au fur et à mesure de leur apparition, les trois premiers tomes de cette œuvre remarquablement conçue ; elle fait honneur à l'esprit méthodique qui a fondé la réputation de la science allemande. Ce tome iv est imprimé sur un papier meilleur que les précédents ; l'avantage de ce changement est sensible pour la lecture du texte et plus encore pour celle des 130 dessins, gravures et cartes qui illustrent les pages, indépendamment des 10 pages de reproductions archéologiques et artistiques sur papier fort.

Brièveté, précision, absence de répétitions, équilibre sévèrement maintenu qui gradue la longueur de chaque article d'après son importance réelle : telles sont les qualités les plus notables de ce recueil.

Il est vraiment à jour et fait une place aux questions les plus actuelles : on trouve des articles sur le *film*, sur Guy de *Fontgalland*, sur le P. *Fonck* (mort en 1930), des indications intéressantes sur les origines de la croix gammée *(Hakenkreuz)* dont les Hitlériens ont fait leur signe de ralliement. Parmi les articles doctrinaux, il convient de citer ceux qui traitent de la confirmation (col. 15-19), de la prière (308-318), du Saint-Esprit (348-354), de la foi (520-529), de la grâce (542-549), de Dieu (599-608), du Sacré Cœur de Jésus et du Saint Cœur de Marie (1011-1023). Les noms propres François, Georges, Grégoire, Henri, donnent lieu à des biographies sur les saints ou les personnages illustres qui les ont portés. D'autres articles historiques et statistiques concernent la France (col. 94-106), la Grèce (694-708), la famille franciscaine (125-137), ou sont consacrés à des groupements hérétiques : libres-penseurs (156-163), francs-maçons (167-172). La liturgie et l'art religieux ont une place honorable à propos de la fête de Noël, de l'art gothique, de l'art géorgien, du jugement dernier, etc.

Ce Dictionnaire n'est pas une encyclopédie complète et exhaustive : mais il donne des indications utiles qui suffisent aux non-spécialistes en quête d'un renseignement, et qui orientent le chercheur dans les bonnes directions, surtout, comme il convient, quand il s'agit des choses qui intéressent le catholicisme allemand. Puisque l'éditeur tient sa promesse de publier deux tomes par an, l'œuvre en dix volumes sera achevée dans trois ans : cette célérité assure l'unité et contribue au grand succès de l'œuvre.

Philosophie des nombres, par R. Le Masson. Avant-propos de Jacques Maritain. — Vol. vii des *Questions disputées.* — In-12 de xii-84 p., 10 f. — Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

Dans cet « essai si remarquable et si neuf », selon l'expression de M. Jacques Maritain, un mathématicien philosophe nous présente une interprétation thomiste des théories mathématiques, même les plus récentes. C'est, à notre connaissance, le premier effort en ce sens, et il faut en féliciter M. Le Masson. « Son travail, dit M. Jacques Maritain, n'est pas celui d'un philosophe qui chercherait à dégager d'une étude approfondie des textes d'Aristote et de S. Thomas les éléments d'une philosophie thomiste des mathématiques, c'est celui d'un mathématicien qui a réfléchi en philosophe sur sa science, et qui pour la comprendre philosophiquement demande à la métaphysique thomiste les moyens d'une synthèse personnelle. De cet effort d'élaboration originale, le philosophe et le mathématicien lui seront pareillement reconnaissants. »

C'est principalement aux mathématiciens de profession que l'ouvrage paraît destiné ; l'auteur nous avertit lui-même qu'il a « préféré réduire le texte à une forme concise, suffisant strictement au lecteur déjà au courant des ouvrages auxquels il est fait référence », et parmi lesquels se trouvent les *Leçons sur les nombres transfinis* de W. Sierpinski, la *Théorie des Nombres et Algèbre supérieure* de J. Tannery. Cependant, ceux des non-spécialistes qui auront le courage de lire d'un bout à l'autre ce petit volume en remporteront l'impression que « les notions mathématiques les plus modernes se sentent « chez elles » dans le thomisme » (p. 3). Le philosophe pourra, au reste, discuter telle ou telle interprétation de M. Le Masson ; personne ne discutera sa compétence à traiter ces difficiles questions.

Le Frère Philippe, par Georges Rigault. — In-12 de 232 p., 12 f. — Paris, Bloud et Gay.

Cette nouvelle biographie du Frère Philippe doit se placer, comme l'écrit l'auteur dans l'Avant-Propos, sous les « signes » conjoints de l'Ecole et des Missions ; le Frère Philippe fut en effet l'instigateur d'une évolution profonde dans l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes : leur adaptation aux Missions.

L'Institut *missionnaire* des Frères des Ecoles chrétiennes a déjà cent années d'existence. Il est, à notre époque, le logique et « catholique » épanouissement de la Congrégation des « maîtres d'école » fondée par S. Jean-Baptiste de la Salle. Les Frères, anciens et admirables éducateurs de nos classes populaires, sont devenus, dans l'Amérique du Nord et l'Amérique espagnole, dans les pays du Levant, en Extrême-Orient, à Madagascar et ailleurs encore, les éducateurs de millions d'enfants chrétiens, païens, musulmans.

L'homme qui a présidé à cette évangélisation par l'école fut un paysan du Forez, Mathieu Bransiet, que toute la France, entre 1830 et 1874, a connu, respecté, aimé sous le nom de « Frère Philippe ». Sa vie a été déjà écrite deux fois ; en 1874, par M. **Poujoulat ; en 1913, par M. Escard** (voir *Ami* 1919,

9 Nous ne l'apprendrons pas à ceux de nos confrères qui lisent les articles scientifiques de l'*Ami.* Voir notamment le dernier, *La naissance des montagnes et l'origine des continents,* dans le no du 10 novembre 1932, article qui a été remarqué par diverses revues, entre autres par *L'Enseignement chrétien* (janvier 1933, p. 186).

10 Et, cela va sans dire, aux divers Instituts missionnaires qui trouveront ici des renseignements biographiques, souvent inédits, sur tel ou tel de leurs membres. Je n'ai garde d'oublier les chroniqueurs et autres « échotiers » en mal de copie. Quels charmants articles à faire avec une documentation de premier ordre sur Thévet et son herbe *angoumoisine* (c'est ainsi qu'il avait nommé le futur tabac), sur les aventures du P. Labat, déjà exploitées avec recherche du scandale par le romancier A. t'Serstevens, sur la cochenille (I, 57), sur le fameux « arbre à prières » décrit par le P. Huc (II, 26-30), sur la grenouille aboyeuse (II, 73), etc. Je vous signale un trésor, **Messieurs les journalistes. Ne l'exploitez pas sans indiquer votre larcin !**

p. 178). Une biographie nouvelle s'imposait en raison des problèmes nouveaux que pose, et aussi des nouvelles lumières qu'a fournies l'expansion missionnaire au XX^{e} siècle.

M. G. Rigault, encouragé par le T. H. Fr. Adrien, Supérieur général, le Ch. Fr. Gordien, ancien Secrétaire général, et par M. G. Goyau, a essayé de situer le Fr. Philippe dans l'atmosphère de notre époque. En retraçant tout d'abord la situation de l'Institut des Frères au début du XIX^{e} siècle, il nous montre le Fr. Philippe encore à son aube, mais déjà si fidèle et si intelligent disciple de J.-B. de la Salle qu'on pouvait voir en lui le second fondateur de son Institut. Puis il étudie ce « chef d'instituteurs », éminent pédagogue, associé à toutes les initiatives du XIX^{e} siècle dans l'ordre scolaire ; ce « chef religieux », qui a merveilleusement développé dans les âmes de ses Frères l'esprit de leur vocation ; ce « chef d'empire », organisateur d'un véritable royaume spirituel débordant toutes les frontières nationales.

La conclusion du volume fait apparaître le Fr. Philippe comme un Français très français, passionnément dévoué à son pays, « patriote » dans la plus forte acception du terme, et travaillant avec désintéressement et sagesse à l'extension de la Cité de Dieu.

Ce livre, très substantiel en sa brièveté, est une biographie synthétique, où se posent les problèmes et de l'Enseignement et de l'Apostolat.

Karl ADAM. **Le Christ, notre frère.** Traduit de l'allemand par E. Ricard. — Un vol. in-12 de XII-244 p., 15 f. — Paris, B. Grasset. (Collection « La Vie Chrétienne »).

Lorsque parut la traduction française d'un ouvrage intitulé *Le vrai visage du catholicisme*, nous avons signalé (*Ami* 1931, p. 734) la puissante originalité de la pensée de K. Adam. *Le Christ, notre frère*, fait suite à cet ouvrage et le complète.

Le premier s'adressait surtout aux protestants et aux incrédules ; œuvre d'apologétique concrète, il leur montrait l'Eglise vivante, dont les moindres démarches révèlent le principe divin : *incessu patuit dea*. Le livre qui paraît aujourd'hui en traduction française vise surtout les catholiques : il les invite à prendre conscience du contenu de leur vie surnaturelle, à comprendre à quel point ils sont unis à Jésus et par lui à la Sainte Trinité, à apprécier à sa juste valeur l'action du Saint-Esprit qui les sanctifie. L'auteur a vraiment *pensé* le dogme catholique, avec une vigueur et une profondeur qui en certaines pages rappellent la manière du grand Scheeben ; et il l'expose de manière à montrer comment ce dogme répond aux aspirations les plus élevées et les plus modernes des âmes humaines. Nos confrères auront rarement l'occasion de rencontrer un ouvrage aussi puissant et qui engendre d'aussi fécondes réflexions.

Quelques formules un peu trop tranchantes à propos de l' « ascèse » ou de la « mystique » (p. 4, 11, 12, 29, etc.), une expression équivoque au sujet de la création (p. 171) seront aisément éliminées d'une prochaine édition.

Pierre DELATTRE. **La vie catholique en Allemagne.** — In-8 de 180 p., 10 f. — Paris, *Spes*.

L'on ne trouvera pas dans ces pages un plaidoyer pour l'Allemagne. L'auteur dit simplement ce qui est. Et son livre contribuera nécessairement au rétablissement de la charité entre catholiques de nations différentes, en rappelant les exemples donnés par les catholiques d'Outre-Rhin.

Nous sommes donc ici en face d'un tableau fidèle, aux lignes précises et nettes, de la vie d'un peuple qui fut et qui reste profondément catholique. Grandes figures de l'Allemagne d'avant la Réforme, évoquées à propos de centenaires récents, comme celui de sainte Elisabeth, ou de visites d'abbayes comme celle d'Helfta ; aspects modernes, suggestifs et pittoresques, de la vie catholique s'adaptant aux besoins si complexes de notre époque ; organisations de jeunesse, de charité : formation de médecins missionnaires ; portraits de prêtres et d'apôtres obscurs, qui continuent au XX^{e} siècle la grande tradition catholique des saints d'autrefois. L'expérience personnelle de l'auteur, ses études documentées sur la vie religieuse en Allemagne, son sens catholique profond, nous aident à éprouver et à revivre ce que ses yeux ont vu, ce que son âme a compris.

Au secours des paroisses mortes, par l'abbé GELLÉ. — In-12 de 244 p., 12 f. — Paris, Bloud et Gay.

Beaucoup de paroisses sont mortes ; et pis, dit l'auteur, elles sont mortelles pour le prêtre qu'on leur envoie. — « Rien à faire ».

Comme remède à cette situation angoissante, plusieurs préconisent la vie commune : groupés en un seul centre, les prêtres desserviraient des paroisses où ils ne résideraient plus. M. Gellé, sans esprit d'antagonisme, propose ici une méthode différente, basée sur une expérience de vingt années. Courageusement il s'est mis à l'école des ermites. Les ermites du vieux temps et, à notre époque, l' « ermite du Sahara » ont édifié, par le spectacle de leur vie, des populations qui n'acceptaient pas encore leur ministère. Toutes proportions gardées, on peut concevoir que le curé, ermite au milieu de ses ouailles, ne mourra pas dans sa paroisse mortelle, mais au contraire deviendra pasteur au fur et à mesure que la paroisse revivra.

Le volume de M. Gellé essaie de résoudre en ce sens le problème des paroisses mortes ; il étudie les possibilités de la vie du curé solitaire, avant tout les possibilités surnaturelles, mais les possibilités matérielles aussi. Ses pages sont attachantes, riches d'idées neuves : elles doivent retenir l'attention.

Nous exprimerons un regret : celui de ne pas trouver d'*Imprimatur*.

LITURGIE

Q. — Ayant été amené à étudier d'un peu près la réponse donnée dans l'*Ami* du 5 mai dernier (p. 284-85) concernant l'usage de l'*ombrellino*, je tiens à vous faire part de mes observations [1].

Sans doute, nous ne pourrons jamais faire assez pour honorer dignement N.-S. dans la sainte Eucharistie, et, autour de celle-ci, la Liturgie ne déploiera jamais trop de splendeur. Cependant, les divers documents sur lesquels s'appuie l'auteur de la réponse ne me semblent pas autoriser la conclusion adoptée par lui. Je ne m'arrêterai qu'aux documents — liturgiques ou autres — qui ont force de loi, c'est-à-dire : d'une part, au Cérémonial des évêques, au Missel et au Rituel ; d'autre part, aux décrets de la S. C. des Rites.

I. — En plusieurs endroits du Cérémonial des évêques (l. I, c. II, n. 4 ; c. XIV, n. 1 et suiv. ; l. II, c. XXIII, n. 10 et 13 ; c. XXV, n. 31 ; c. XXXIII, n. 8, 14, 21, 23), il est question du *baldachinum* portatif, ou dais. L'*umbella*, au contraire, n'y est mentionnée qu'une seule fois (l. I, c. XIV, n. 1), et encore incidemment, au sujet de la couleur qu'elle doit avoir.

Le Missel veut le *baldachinum* pour la procession du Saint-Sacrement, les Jeudi et Vendredi Saints.

D'après la rubrique du Rituel (tit. IX, c. V, n. 3),

[1] Nous avons dû résumer beaucoup ces observations ; mais nous avons pris soin de leur laisser toute leur force.

le prêtre qui préside la procession de la Fête-Dieu « procedit sub umbellam, comitantibus ministris. » — Que faut-il entendre ici par le mot *umbella ?* Cette procession étant au moins aussi solennelle que celle des Jeudi et Vendredi Saints, on peut supposer que, dans le cas, *umbella* est synonyme de *baldachinum*.

Le même Rituel (tit. IV, c. IV, n. 10) demande qu'au-dessus de la tête du prêtre qui porte la sainte communion aux malades, les paroissiens tiennent « umbellam, seu baldachinum, ubi haberi potest. » — Quel sens a, dans ce passage, la particule *seu ?* Probablement le sens de *c'est-à-dire*, comme dans le latin ecclésiastique en général.

De tout ce qui précède, on peut conclure que le dais doit être employé aux processions solennelles des Jeudi et Vendredi Saints et de la Fête-Dieu, et, en outre, si faire se peut, pour le transport solennel de la sainte communion aux malades. — A défaut de dais, l'emploi de l'*ombrellino* est-il obligatoire dans ces circonstances ? Rien ne le dit. On serait tenté de croire que la S. C. des Rites trouverait l'*ombrellino* trop peu digne alors de la majesté de la divine Eucharistie...

II. — J'arrive enfin au décret de la S. C. des Rites du 7 février 1874 (n. 3322, ad 1). C'est le seul texte officiel qui prescrive nettement l'usage de l'*ombrellino*, et cela pour un cas tout à fait à part.

C'était la coutume chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu que, pour aller, pendant la messe [2], communier des infirmes dans les salles contiguës à la chapelle, le prêtre ne prît pas le voile huméral, mais qu'il fût accompagné de deux porteurs de cierges et, autant que possible, abrité sous l'*ombrellino*. Interrogée sur la légitimité de cette coutume, la S. C. répondit *(decr. cit.)* : « Nihil obstat ; dummodo tamen in delatione Ssmi Sacramenti umbella omnino adhibeatur. »

Cette réponse se comprend : durant le trajet, il pourrait tomber quelque chose dans le ciboire *ouvert*. Si donc l'emploi de l'ombrellino est exigé en pareil cas, c'est moins, semble-t-il, pour faire honneur au Saint-Sacrement que par nécessité.

Il est vrai qu'à Rome et en d'autres régions de l'Italie, on fait généralement usage de l'*ombrellino* alors même que le prêtre porte le ciboire fermé et recouvert du voile huméral. Mais une coutume locale, assurément louable, ne saurait obliger ailleurs. — Chose remarquable, le Saint-Siège, si attentif à tout ce qui se rapporte au culte de l'Eucharistie, ne parle jamais de l'*ombrellino*. Et pourtant, les occasions ne lui ont pas manqué pour cela ; je n'en citerai qu'une : l'instruction de la S. C. des Rites du 9 janvier 1929 au sujet de la communion des malades.

De tout cela je tire une conclusion bien différente de celle de l'*Ami*.

Ne serait-il pas fort à propos que celui-ci rectifiât prochainement, par une mise au point discrète, ce qu'il y a de trop absolu dans sa réponse du 5 mai dernier ? Il tranquilliserait par là les lecteurs que celle-ci a pu troubler.

R. — Parmi les documents allégués par l'*Ami*, le 5 mai dernier, dans la réponse concernant *l'ombrellino*, il en est un qui n'est pas mentionné ci-dessus et dont, cependant, il faut avant tout préciser la valeur réelle. Après cela seulement, nous pourrons aborder le fond du débat.

I. — Notre révérend consultant n'a pas voulu faire état du *Memoriale rituum*. A ses yeux, sans doute, ce n'est pas un livre liturgique proprement dit, et les rubriques n'en ont pas force de loi.

[2] Par souci de l'exactitude, nous avons ajouté cette circonstance de temps, laquelle est mentionnée expressément dans le doute soumis à la S. C. des Rites.

En cela, il fait erreur.

Dans le décret général de la S. C. des Rites qui porte la date du 17 mai 1911 et dans lequel sont formulées les règles établies par le Saint-Siège pour l'édition des livres liturgiques, on lit en dernier lieu : « Inter libros sacram spectantes Liturgiam, ad effectum præsentis decreti, sequentes præcipue adnumerandi sunt... » Suit la liste de ces livres, parmi lesquels on voit sous le n° 8 : « Memoriale rituum Benedicti Pp. XIII pro minoribus ecclesiis. » (S. R. C., n. 4266, IX).

De ce *Memoriale rituum* une nouvelle édition a été publiée en 1920, par ordre de Benoît XV. «... Ssmus D. N. Benedictus Pp. XV, — est-il dit dans le décret d'approbation de celle-ci [3], — ... hanc Memorialis rituum editionem tamquam typicam habendam esse sancivit : simulque statuit ac declaravit, ut eidem editioni omnes ceteræ in posterum conformari atque authentico testimonio comprobari debeant ; servatis normis, quæ pro editione librorum liturgicorum traditæ sunt typographis per decretum ejusdem S. Congregationis n. 4266, die 17 Maii anno 1911. »

Aussi les auteurs qui ont écrit depuis 1911, — v. g. Dom Cabrol [4], Dom Coelho [4 *bis*], le P. Hægy [5], Mgr Callewaert [6], M. Cimetier [6 *bis*], — n'ont-ils pas omis d'indiquer le *Memoriale rituum* parmi les livres liturgiques de l'Eglise universelle.

Comment douter maintenant que ce livre ait force de loi ? Du reste, même avant qu'il eût un caractère nettement officiel, la S. C. des Rites avait ordonné de le suivre ponctuellement dans les églises auxquelles il était spécialement destiné. (Cf. S. R. C., 23 mai 1846, n. 2915, ad 1 ; 22 juillet 1848, n. 2970, ad 5 ; 9 déc. 1899, n. 4049, ad 1).

Il y a donc là un document authentique, que l'on ne saurait négliger ni, moins encore, récuser.

II. — « C'est, écrit Mgr de Conny [7], une pratique commune à tous les peuples, depuis la plus haute antiquité, de témoigner leur vénération pour les personnes ou pour les choses par le soin avec lequel on les recouvre ou on les abrite... C'est l'origine de tous les dais recouvrant les trônes ou sièges de dignité... C'est aussi l'origine des dais portatifs, pavillons, parasols que nous retrouvons chez tous les peuples sous une forme ou sous une autre. C'est toujours la même intention de couvrir et de protéger ce que l'on connaît d'excellent et de digne de respect. » — « Au XIIIe siècle, ajoute Bernard [8], cet honneur était déjà rendu au pape, aux évêques, aux légats du Saint-Siège, et autres personnages remarquables par leur dignité ou leurs vertus.

[3] Ce décret est daté du 14 janvier 1920.
[4] *Les livres de la Liturgie latine*, p. 115.
[4] *bis*. *Cours de Liturgie romaine* (traduct. de Dom Lefebvre), ch. IV, n. 5, p 30 31.
[5] *Manuel de Liturgie*, 14e édit., t. I, p. 4.
[6] *De S Liturgia universim*, 2e édit., p. 103, n. 121, 2°.
[6] *bis*. Dans *Liturgia*, p. 40 41.
[7] *Les cérémonies de l'Eglise expliquées aux fidèles*, p. 41-42.
[8] *Cours de Liturgie romaine, Le Rituel*, t. I, p. 565.

Rien d'étonnant qu'on ait voulu rendre le même honneur au Roi des rois. » De là les diverses prescriptions liturgiques alléguées par notre consultant et concernant l'emploi d'un baldaquin portatif, ou dais, pour le transport plus ou moins solennel du Saint-Sacrement.

Mais *quid,* si l'on n'a pas pour cela un dais à sa disposition, ou si, bien qu'on en ait un, les circonstances ne permettent pas de s'en servir ? — Le cas a été prévu pour la procession eucharistique que comporte chacune des fonctions annuelles du Jeudi Saint et du Vendredi Saint : à défaut de dais, il faut utiliser l'*ombrellino* pour ces processions. On lit, en effet, dans les rubriques du *Memoriale rituum* pour le premier de ces deux jours (tit IV, c. II, § II, n. 8) : « Proceditur ordine sequenti ad sacellum Sepulcri :... celebrans sub baldachino, a sodalibus vel piis viris gestato, vel sub umbella... [9]. » Il y a dans le même livre (tit. V, c. II, § III, n. 10) une rubrique analogue pour le Vendredi Saint [10].

Le *Memoriale rituum* (tit. IV, c. II, § III, n. 3 ; tit. V, c. II, § V, n. 4 ; tit. VI, c. II, § VII, n. 2) prescrit encore d'abriter sous un *ombrellino* le prêtre qui aussitôt après la fonction propre à chacun des trois derniers jours de la Semaine Sainte, transporte d'un autel à un autre le ciboire contenant les saintes Hosties conservées pour l'administration éventuelle du viatique [1]. La prescription est évidemment à observer *a pari* pour tout transport semblable du saint ciboire, à n'importe quel moment de l'année [2].

A combien plus forte raison faut-il un dais, ou tout au moins un *ombrellino,* lorsque le Saint-Sacrement est porté, — même non processionnellement, — hors de l'église, v. g. pour la communion des infirmes. C'est pourquoi le Rituel (tit. IV, c. IV, n. 10) veut que l'on convoque alors les fidèles, « qui ... umbellam, seu baldachinum, ubi haberi potest, deferant. » Or, si l'on rapproche cette rubrique du Rituel de celle du *Memoriale rituum* (tit. IV, c. II, § II, n. 8), citée plus haut, on acquiert la conviction qu'ici encore, *umbella* désigne l'*ombrellino,* et *baldachinum* le dais. Même dans le latin liturgique, le mot *seu* ne signifie pas nécessairement *c'est-à-dire ;* parfois aussi, c'est une particule disjonctive, qui veut dire *ou bien* [3]. L'interprétation que nous donnons de cette même rubrique du Rituel est d'ailleurs conforme à l'enseignement de tous les auteurs, tant anciens que modernes [4].

CONCLUSION — Les diverses prescriptions liturgiques que nous venons de rappeler peuvent être condensées dans la règle générale que voici et dont nous empruntons la formule à S. E. le cardinal Gasparri [5] : « Quoties Ssmum Sacramentum extra altare defertur, deferri debet vel sub *baldachino,* uti in solemnibus processionibus, vel in subsidium sub *umbella,* ut cum festinanter defertur ad infirmos, aut processio transire debet per vias angustas, aut transfertur de uno in aliud ejusdem ecclesiæ altare. »

La décision rendue par la S. C. des Rites le 7 février 1874, à la demande des frères de Saint-Jean-de-Dieu (n. 3322, ad 1) [6], et reproduite par notre consultant, paraît devoir être considérée, jusqu'à preuve du contraire [7], comme une application pure et simple de cette règle générale [8], si bien observée à Rome [9].

On voit que, loin d'avoir à modifier en quoi que ce soit la solution donnée dans l'*Ami* du 5 mai dernier (p. 285), au sujet de l'emploi de l'*ombrellino,* nous sommes en droit de la maintenir intégralement et de la confirmer [10].

Q. — Il y a des porte-flambeaux pour le canon de la grand'messe et pour la bénédiction du Saint-Sacrement.

Autrefois, ces porte-flambeaux se plaçaient sur les degrés latéraux de l'autel, vis-à-vis les uns des autres, et s'agenouillaient sur le bord du marchepied. Par la suite, ils se sont agenouillés *in plano,* toujours

[9] Dans le *Memoriale rituum,* le *baldachinum,* pour lequel il faut plusieurs porteurs, est bien distinct de l'*umbella,* qui n'est tenue que par un seul (cf. tit IV, c. II, § 3, n. 3 ; tit. V, c. II, § V, n. 4).

[10] On voit par là que l'Eglise est loin de regarder l'*ombrellino* comme « trop peu digne de la majesté de la sainte Eucharistie. » Moins imposant, sans doute, que le dais, il vaut encore mieux que rien.

[1] Dans la circonstance, c'est certainement comme marque d'honneur et non par nécessité que l'*ombrellino* est exigé, car le ciboire est fermé et recouvert de son pavillon puis des extrémités du voile huméral.

[2] « In translatione Ssmi Sacramenti de uno in aliud altare, dit S. E. le cardinal Gasparri, ii ritus servandi sunt quos omnes noscimus et auctores passim tradunt. Duo tandem animadvertimus. Primum est in hac translatione, licet transitus brevis sit, adhibendam esse *umbellam.* » (*Tract. canon. de Ssma Eucharistia,* t. II, p. 277, n. 1016).

[3] On rencontre la particule *seu* avec cette dernière signification dans un certain nombre de rubriques du Rituel, v. g. : tit. II, c. I, n. 52 « ... commodum erit, in his vasculis bombacium, *seu* quid simile habere ; » — n. 59 « vasculum. *seu* cochleare ex argento, vel alio metallo... ; » — n. 61 « gossipium, alio nomine bombacium, *seu* quid simile. . ; » — n. 64 « alba vestis in modum pallioli, *seu* linteolum candidum... ; » — n. 67 « ... clericum unum, *seu* plures, si potest, secum adhibeat... ; » etc.

[4] V. g. Cavalieri, *Commentaria,* t. IV, c. V, decr. VII, n. 4 ; Baruffaldi, *Ad Rituale romanum commentaria,* tit. XXVI, § IX, n. 91-93 ; — de Herdt, *S. Liturgiæ Praxis,* t. III, n. 186, 6° ; — O'Kane, *Explication des rubriques du Rituel,* p. 462, n. 791 ; — card. Gasparri, *loc. cit.* ; — Van der Stappen, *De administratione sacramentorum,* part. I, tit. IV, sect. III, c. IV, qu. 201-202, etc.

[5] *Loc. cit.*

[6] Cf. S. R. C., 11 décembre 1903, n. 4127.

[7] Voir ci-dessus, note 11.

[8] On ne saurait demander à la S. C. des Rites de rappeler en toute occasion l'obligation de l'emploi de l'ombrellino : sur ce point, les rubriques du Rituel et du *Memoriale rituum* sont suffisamment claires.

[9] Dans d'autres diocèses, elle a été opportunément rappelée à l'attention des curés par une ordonnance épiscopale.

[10] Nous ne saurions trop mettre en garde nos lecteurs contre le danger qu'il y a d'aborder une question liturgique ou canonique avec le souci, — plus ou moins inconscient, — non de se rendre à la loi, mais, suivant le mot de Mgr de Conny, d'amener la loi à se rendre. Notre révérend consultant n'a pas su, semble-t il, éviter complètement ce danger.

se faisant face, au bas de ces mêmes degrés. Maintenant, ils sont à genoux *in plano* dans le sanctuaire, face à l'autel.

En outre, pour la messe, au lieu de rester, comme jadis, depuis le *Sanctus* jusqu'à la communion, ils ne restent plus que jusqu'à la fin de la seconde élévation.

En présence de ces variations, je serais reconnaissant à l'*Ami* de vouloir bien répondre aux deux questions suivantes :

1o Quelle est, d'après les règles liturgiques, la place exacte des porte-flambeaux dans le sanctuaire ?

2o A la messe, doivent-ils demeurer jusqu'à la communion inclusivement, ou seulement jusqu'à la fin de l'élévation du calice ?

R. — Ad I. Le Cérémonial des évêques (l. II, c. VIII, n. 68) indique de la manière que voici la place des porte-flambeaux à la messe pontificale solennelle : « Dicto *Sanctus etc.* vel incœpto Canone, quatuor, sex, aut ad summum octo ministri, cottis induti, afferant totidem funalia ceræ albæ accensa, et factis debitis reverentiis, collocant se genuflexi hinc inde a lateribus subdiaconi, tenentis patenam, vel si magis commodum, ad latera altaris. » L'indication vaut aussi *a pari* pour toutes les fonctions liturgiques qui, à un moment, requièrent la présence de porte-flambeaux dans le sanctuaire, et donc pour n'importe quelle messe solennelle ou même simplement chantée et pour la reposition du Saint-Sacrement publiquement exposé.

Conformément à la rubrique que nous venons de citer, les porte-flambeaux ont plutôt à se tenir en face de l'autel, sur une seule ligne, et *non loin* des degrés de celui-ci. Si, toutefois, il était quelque peu difficile de les disposer ainsi, ils pourraient se ranger de chaque côté de l'autel, en face les uns des autres. Dans l'un et l'autre cas, c'est sur le pavé du sanctuaire, et non sur les degrés de l'autel, qu'ils doivent être à genoux [1].

Ad II. A celles des messes solennelles ou chantées pendant lesquelles le chœur doit rester à genoux jusqu'à *Pax Domini etc.*, — c'est-à-dire à la messe des Présanctifiés le Vendredi Saint, aux messes des féries de pénitence ou des vigiles de rite simple [2], et aux messes de *Requiem*, — et, de plus, aux messes où il doit y avoir distribution de la sainte communion, les porte-flambeaux demeurent à genoux dans le sanctuaire, avec leurs flambeaux, jusqu'à la fin de la communion. A toutes les autres messes, sans exception, ils se retirent aussitôt après l'élévation du calice. (Missel, *Ritus celebr. missam,* tit. VIII, n. 8 ; Cérém. des év., l. II, c. VIII, n. 71 ; c. XI, n. 7 ; c. XXV, n. 32 ; *Mem. rit.*, tit. V, c. II, § IV, n. 24).

Q. — Il n'est pas toujours facile de conserver l'eau baptismale en parfait état. Etant donné que les saintes Huiles y demeurent à la surface, elles finissent trop souvent par s'y corrompre et par amener la corruption de l'eau, surtout lorsqu'il n'y a qu'une petite quantité de celle-ci. On se trouve alors dans un réel embarras : n'ayant, pour renouveler l'eau baptismale, que des saintes Huiles déjà plus ou moins rancies, on s'expose à voir se reproduire à bref délai le même inconvénient.

C'est pourquoi des prêtres se sont demandé si un contact passager des saintes Huiles et de l'eau baptismale ne serait pas suffisant pour sanctifier cette dernière, et si l'on ne pourrait pas, soit immédiatement, soit quelques jours après la bénédiction des fonts, en retirer les saintes Huiles, pour les jeter dans la piscine ou dans le feu. — On éviterait ainsi la corruption presque fatale de l'eau baptismale.

Qu'est-ce que l'*Ami* pense d'un tel expédient ?

R. — Un des principaux commentateurs des rubriques du Rituel romain, Baruffaldi [1], reconnait lui aussi la trop grande facilité avec laquelle moisissent les saintes Huiles qui, lors de la bénédiction solennelle de l'eau baptismale, ont été instillées dans celle-ci.

La présence de moisissure dans les fonts est assurément contraire à la propreté qu'y exige le Rituel (tit. II, c. I, n. 5) et que demandent le respect dû au sacrement de baptême, l'édification de l'assistance et la délicatesse des parents pour tout ce qui touche à leur nouveau-né [2]. Est-ce à dire que l'altération des saintes Huiles entraînera nécessairement et tout de suite la corruption de toute l'eau baptismale ? Non, si, du moins, on a soin d'enlever alors celles-ci pour les brûler ou les mettre dans la piscine [3].

Or, Baruffaldi fait remarquer qu'il est parfaitement licite d'agir ainsi en pareil cas, et que la sainteté de l'eau baptismale ne s'en trouve nullement compromise : «... Ita decere bombacio aquam ipsam Oleo expurgare, ut moris est apud ecclesias adamussim ritus servantes, quod certe non officit consecrationi : sicuti vasa sacra non exsecrantur per abstersionem unctionis post eorum consecrationem. »

Pourrait-on s'autoriser du même motif pour, même avant tout symptôme d'altération des saintes Huiles, retirer ces dernières de l'eau du baptême ? Nous ne le pensons pas [4], car le mélange de l'une et des autres est voulu par l'Eglise pour l'administration solennelle du baptême, «... cum hæc admixtio necessario requiratur ad constituendam juxta ritum materiam sacramenti solemnis, » dit encore Baruffaldi [5].

Q. — L'*Ami* voudrait-il répondre aux questions suivantes sur l'exposition des Quarante-Heures ?

La chapelle des religieuses dont je suis l'aumônier ouvre sur la voie publique et les fidèles y sont admis. Mais la messe n'y est chantée que très rarement,

[1] Tous les auteurs sont d'accord sur ce point.

[2] Ainsi se trouvent exclues les messes des Quatre-Temps de la Pentecôte et celles des vigiles de l'Epiphanie, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte et de Noël.

[1] *Ad Rituale Romanum Commentaria* (3e édit.), tit. IV, § II, n. 10.

[2] Cf. Bernard, *Cours de Liturgie romaine, Le Rituel*, t. I, p. 66.

[3] Cf. O'Kane, *Explication des rubriques du Rituel romain*, p. 88, n. 162.

[4] Cf. *Ami* 1919, p. 863, col. 2. — La question pourrait d'ailleurs être soumise au Saint-Siège.

[5] *Loc. cit.*